Campagne cotonnière 2026 2027 P.10

Le numérique, nouveau moteur de l'or blanc béninois

Azifair 200 P. 05

Retrait immédiat d'un lot sur ordre de l'Abmed

Gaskiyani info

«La vérité de l'Information»

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité - N°0637 du Lundi 09 Novembre 2026

Cryothérapie

L'allié caché des athlètes

P.09

P .04

Bénin

Le social, priorité absolue pour Wadagni



Après plus de cinq ans de service au Mes P. 10

Garba Ayouba passe le relais à Richard Venance Gandaho



Dadah Bokpè Houézrèhouèkè P.08

« La raison, école de vie »



Général Abou Issa imprime sa marque à la tête de l'armée béninoise P. 04

« Nous ne serons plus en posture d'attente... »





Modernisation du foncier au Bénin P. 11

Terra Bénin et PPMEC II officiellement lancés

INTER

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

Tchad-Niger

Brouille des frères

Les autorités tchadiennes attendent toujours des preuves formelles et indubitables de leur implication dans la récente tentative de coup d'Etat contre le Niger que Niamey accuse de nouveau N'Djamena d'atteinte grave à sa souveraineté.



En effet, selon les autorités nigériennes, le 24 octobre 2026, dans la région d'Agadez, un drone a frappé la zone d'Emi Lulu, provoquant des dégâts humains et matériels, notamment deux morts parmi les populations civiles, des dommages sur des véhicules et de nombreux blessés. Toujours dans le sillage de sa protestation officielle, le gouvernement du Niger a exigé une enquête indépendante et a saisi le Conseil de Sécurité des Nations Unies, ainsi que le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine.
Au-delà de l'accusation portée contre l'Etat tchadien, Niamey accuse la France d'avoir fomenté cette attaque en utilisant le Niger comme base arrière : « Depuis plusieurs mois, le Tchad s'est inscrit dans une démarche hostile à l'égard de notre pays et offre une profondeur stratégique à des mercenaires qui s'attaquent à notre pays », a renchéri le Niger le 26 octobre.
Réagissant le 27 octobre à ces accusations d'une extrême gravité, le gouvernement du Tchad, dans une déclaration officielle rendue publique à la télévision nationale, a démenti toute implication de N'Djamena dans cette attaque de drones, de même que son appui proche ou lointain à une puissance étrangère pour déstabiliser le Niger. Tout en se rangeant à la demande du Niger qui exige une commission d'enquête indépendante pour faire la lumière sur ces attaques présumées, le Tchad déplore les accusations systématiques portées à son endroit depuis quelque temps, chaque fois que le Niger peine à contenir des attaques à ses frontières ou sur son territoire.
Il faut d'emblée relever que cette détérioration des relations entre ces deux pays a de quoi surprendre. Le Tchad et le Niger partagent une frontière commune de plus de 1000 kilomètres. Au-delà de cette proximité géographique et stratégique, il existe une forte proximité anthropologique entre ces deux pays, notamment à travers des parentés ethniques séculaires. Ainsi donc, d'un pays à l'autre, on retrouve des groupes ethniques identiques tels que les Toubous, les Kanouri, les Peuls, les Haoussas, pour ne citer que celles-là.



Au plan économique, le Tchad et le Niger ont en commun un projet de pipeline long de 2055 km, lequel a donné lieu à de nombreuses rencontres de travail entre les officiels des deux pays jusqu'à novembre 2025. En dépit de la brouille actuelle, ce projet n'a jamais été abandonné.

Au regard de ces intérêts croisés entre ces deux pays voisins et frères, quel intérêt aurait le gouvernement tchadien à nourrir un projet de déstabilisation du Niger ou à servir de base arrière à cette fin à quelque puissance étrangère que ce soit ? C'est certainement conscient de cette communauté de destin et de la nécessité de préserver ces intérêts économiques communs que les 6 et 7 août 2025, le chef de l'Etat tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a effectué au Niger, avec au centre des échanges des enjeux économiques majeurs et sécuritaires. Il est important de rappeler que l'actuel Premier ministre du Niger, Ali Mahamane Lamine Zeine, en 2023, pour sa première visite à l'étranger comme chef de gouvernement du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie à l'issue du coup d'Etat du général Tiani, s'est rendu au Tchad.
Pour comprendre les accusations actuelles du Niger contre le Tchad, on ne peut s'empêcher d'évoquer le contexte international dans lequel elles sont formulées. Force est de constater que depuis le réchauffement des relations entre le Tchad et la France, le gouvernement de N'Djamena est systématiquement mis à l'index chaque fois que le Niger fait face à une crise sécuritaire. Du fait de sa coopération renouvelée et renforcée avec Paris, N'Djamena est devenu le bouc-émissaire de toutes les crises de gouvernance sécuritaire que Niamey peine à contenir en dépit du recentrage de sa coopération militaire vers Moscou.
Cette mise à l'index a longtemps été dirigée vers les pays d'Afrique de l'Ouest proches de l'Union européenne, notamment de la France. Jamais, en dépit de la vigueur des protestations émises, les autorités nigériennes n'ont fait appel à une enquête indépendante pour confirmer ces accusations d'une extrême gravité. Il s'est toujours agi de déclarations tonitruantes qui n'ont jamais fait l'objet d'investigations objectives et incontestables.
Le choix de cette communication accusatoire contre un voisin historique, laisse penser que le Niger, dépendant du renseignement russe dont les défaillances et les échecs récents sont connus, s'en remet systématiquement aux paramilitaires de l'Africa Corps qui en tireraient profit pour masquer leur incurie dans la sécurisation du Niger. Dès lors, il serait ainsi commode d'imputer au Tchad les échecs des paramilitaires russes face aux terroristes djihadistes dont les Nigériens attendent toujours la neutralisation.
Le narratif officiel du Niger sur les événements du 24 octobre 2026 comme sur la récente tentative de coup d'Etat contre la junte actuelle, doit laisser sceptiques de nombreux Nigériens eux-mêmes. Seule une commission d'enquête indépendante, toujours annoncée mais jamais mise sur pied, pourra faire la lumière sur ces accusations contre le Tchad devenues récurrentes.

Éric TOPONA

Imprimerie dracaena

RCCM RB/COT/18 B 21908 - IFU 3201810338436

Offset - Flashage - Sérigraphie - Cachets - Réliure

Péliculage Bache - Impression sur Tee-shirt

Zogbo non loin du CEG
à côté de l'école Technique
CERI FORMATION

96 87 84 35

POLITIQUE

Bénin

Le social, priorité absolue pour Romuald Wadagni

Et si le vrai visage d'une nation se mesurait à la manière dont elle traite ses plus fragiles ? Au Bénin, le président Romuald Wadagni semble avoir fait de cette question une boussole. Loin des discours, il pose des actes. Le social n'est pas pour lui un supplément d'âme. C'est le cœur de sa gouvernance.

La preuve la plus récente date du 4 novembre 2026. Ce jour-là, en Conseil des ministres, le chef de l'État a décidé de créer l'Observatoire national du progrès social. Cet organe sera placé directement sous la tutelle de la Présidence de la République. Un choix qui n'est pas anodin. Il montre que le suivi des questions sociales devient une priorité de premier rang. En effet, l'observatoire aura pour mission de mesurer les effets des interventions en faveur des populations vulnérables. Il devra aussi identifier les insuffisances et éclairer les décisions publiques. La réduction de l'extrême pauvreté, la protection des familles vulnérables, les droits et la santé des femmes et des filles figurent parmi ses domaines d'action.

Mais ce n'est pas tout. Le même jour, le gouvernement a mis en place l'Unité d'appui au Programme présidentiel d'infrastructures sociales prioritaires. Deux structures pour un même combat : faire en sorte que personne ne reste au bord du chemin. Le président Wadagni veut que les plus pauvres puissent, demain, contribuer eux aussi à la richesse nationale. Pour lui, l'inclusion n'est pas un slogan. C'est une méthode.



Il l'a d'ailleurs rappelée lors de son investiture à Parakou, le 4 octobre 2025. Il avait alors lancé : « Notre force sur le chemin du développement, c'est l'Unité Nationale. » Une phrase qui résume sa vision. Le social rassemble. Il crée de la cohésion. Et c'est cette cohésion qui fait avancer le pays.

L'autre décision forte du 4 novembre concerne la jeunesse. Le gouvernement a décidé d'organiser une évaluation pour 15 388 jeunes sur les 22 972 Béninoises et Béninois qui détiennent des diplômes d'établissements privés étrangers de santé non reconnus par l'État. Cette mesure est une bouée de sauvetage pour des milliers de familles. Combien de parents ont investi toutes leurs économies dans une formation sans issue ? Combien d'époux et d'épouses ont payé le prix fort pour un diplôme impossible à authentifier ? Aujourd'hui, le soleil de l'espérance se lève enfin sur ce passé douloureux. Grâce à un règlement pédagogique clair, ces jeunes pourront passer une évaluation. En cas de succès, ils obtiendront un certificat d'aptitude et une autorisation d'exercer. Ils pourront alors exercer leur métier au Bénin.

Cette approche s'inscrit dans le Programme d'Actions du Gouvernement couvrant les années 2026 à 2033. Ce programme repose sur trois défis majeurs. Il faut élargir la base productive du pays, créer plus d'opportunités économiques, consolider la gouvernance, la cohésion sociale et la sécurité. Mais le président Wadagni y ajoute une finalité claire : faire en sorte que les pauvres d'aujourd'hui deviennent les acteurs de la richesse de demain. C'est toute la philosophie de sa méthode. Une méthode qui porte déjà ses fruits. Les Béninoises et les Béninois le constatent chaque jour.

Le président Wadagni ne se contente pas de promettre. Il agit. Il place l'humain au centre. Il fait du social un pilier de son action. Et à chaque décision, il confirme une chose : au Bénin, la grandeur d'un pays se construit d'abord par la dignité de ses enfants.

Pierre MATCHOUDO

Général Abou Issa imprime sa marque à la tête de l'armée béninoise

« Nous ne serons plus en posture d'attente… »

Le changement à la tête des Forces armées béninoises s'accompagne d'une nouvelle façon de travailler. Le Général de corps d'armée Abou Issa veut placer le terrain au cœur de l'action militaire. Sa priorité est d'aller chercher les groupes terroristes au lieu d'attendre leurs attaques.

Nommé en Conseil des ministres le mercredi 4 novembre 2026 par le président de la République, Romuald Wadagni, le Général Abou Issa a pris ses fonctions vendredi 6 novembre à l'État-major général des Forces armées béninoises, à Cotonou. Il succède au Général de corps d'armée Fructueux Gbaguidi. La cérémonie de passation de service et la signature des procès-verbaux entre les deux officiers généraux ont marqué ce moment.

Devant la presse, rapporte Banouto, le nouveau patron de l'armée béninoise a d'abord mesuré la portée de sa nomination. Il a remercié le chef de l'État, chef suprême des armées, pour la confiance placée en lui. Mais il voit surtout dans cette responsabilité une mission exigeante. Il a déclaré : « Loin d'être un honneur, c'est surtout une grande mission qu'il m'a confiée pour assurer et gérer la défense et la sécurité du Bénin et des Béninois. »

Le Général Abou Issa a ensuite annoncé un changement profond dans la conduite des opérations. Pour lui, les symboles de l'institution restent les mêmes, mais la manière d'agir doit évoluer. Il a expliqué : « Le drapeau ne change pas, il est le même, tricolore, vert, jaune, rouge. L'uniforme est le même. Ce qui va fondamentalement changer, c'est la doctrine. »

Cette nouvelle orientation se traduira par une présence plus forte des unités sur le terrain. Le nouveau chef d'état-major général veut réduire le temps passé en garnison pour être plus proche des troupes. Il a annoncé : « Nous allons désormais mener une vie de terrain au détriment de la vie en garnison. » Il a aussi ajouté : « Nous passerons beaucoup plus de temps avec mes frères d'armes militaires, officiers, sous-officiers, militaires de rang sur le terrain pour traquer la pègre terroriste partout. »

L'objectif est de renforcer la pression sur les groupes armés terroristes. Le Général Abou Issa d'après la même source souhaite que les Forces armées béninoises quittent peu à peu une posture défensive pour adopter une démarche plus offensive. Il a insisté : « Nous ne serons plus en posture d'attente, mais nous allons passer plutôt à l'offensive, à la recherche des terroristes. » Les modalités concrètes de cette



orientation restent à préciser. Le nouveau chef d'état-major a indiqué qu'il travaillerait avec son équipe pour définir les détails de sa mise en œuvre.

Outre les orientations militaires, le Général Abou Issa a adressé un message à la presse. Il a salué son rôle dans l'information des populations, tout en rappelant la nécessité de protéger les informations sensibles. Il a exhorté les journalistes en ces termes : « Nous savons que vous êtes une presse responsable. Vous devez faire la part des choses entre le secret militaire, le secret défense et le reste. »

Avant sa nomination, le Général Abou Issa occupait les fonctions de Chef d'état-major de l'armée de terre. Désormais à la tête des Forces armées béninoises, il ouvre une nouvelle séquence placée sous le signe de l'action. Les prochaines semaines diront comment cette doctrine se traduira sur le terrain et quel impact elle aura sur la lutte contre le terrorisme dans le pays.

Damien TOLOMISSI

SOCIETE

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

Ubuntu et méritocratie

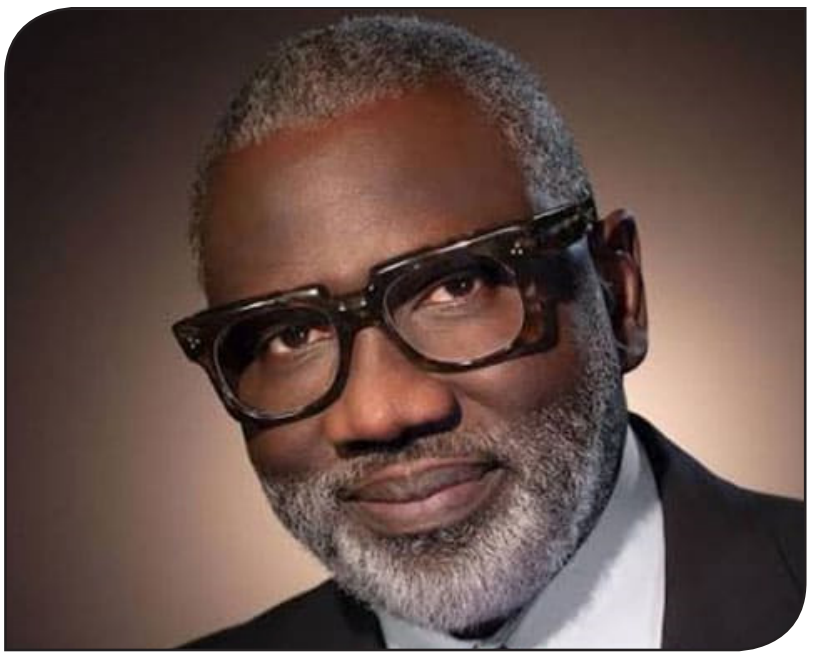
Le défi d'une jeunesse africaine appelée à transformer les institutions

Dans cette tribune consacrée à l'avenir de la jeunesse africaine, Abdou Samb interroge les limites d'une solidarité qui ne s'accompagne pas de règles équitables d'accès aux responsabilités. À travers les pensées d'Edward O. Wilson, de Pixley ka Isaka Sème et de Léopold Sédar Senghor, il défend une conviction : l'Ubuntu ne peut devenir un véritable modèle de gouvernance sans s'appuyer sur le mérite, la compétence et la responsabilité.

L'Afrique ne manque ni de talents ni de discours sur la solidarité. Elle cherche encore les mécanismes capables de transformer ces richesses en véritables leviers de changement. C'est l'une des réflexions majeures développées par Abdou Samb dans sa tribune intitulée « L'Ubuntu sans mérite n'est qu'un clan ». Une analyse qui invite à dépasser les déclarations de principe pour repenser la place de la jeunesse dans les institutions africaines. En s'appuyant sur une réflexion du biologiste Edward O. Wilson, l'auteur rappelle le décalage grandissant entre les capacités technologiques de l'humanité, ses comportements et ses institutions. Si les outils évoluent à une vitesse remarquable, les mécanismes de décision, eux, peinent souvent à suivre. Pour Samb, l'Afrique n'échappe pas à cette contradiction. Elle doit désormais inventer des institutions capables de répondre aux aspirations d'une génération qui refuse de rester spectatrice de son propre avenir. Cette ambition trouve un écho dans la pensée de Pixley ka Isaka Sème. Dès 1906, dans son discours historique « The Regeneration of Africa », le jeune intellectuel sud-africain appelait à l'émergence d'une civilisation africaine nouvelle, porteuse d'une contribution singulière à l'humanité. Plus d'un siècle après, cette espérance reste d'actualité. Elle suppose toutefois de bâtir un modèle de société fondé sur la reconnaissance de l'autre, l'interdépendance et le partage des responsabilités.

Le refuse

C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit l'Ubuntu, résumé par cette expression africaine : « Je suis parce que nous sommes ». Mais Abdou Samb met en garde contre une interprétation qui ferait de la solidarité un simple instrument de protection des cercles d'influence. À



ses yeux, la communauté ne saurait devenir un refuge pour le favoritisme, le clientélisme ou les appartenances familiales. La solidarité doit s'accompagner de règles transparentes, permettant à chacun d'accéder aux responsabilités sur la base de ses compétences. Cette exigence rejoint, sous une autre formulation, la pensée de Léopold Sédar Senghor, pour qui la civilisation de l'universel repose sur le « rendez-vous du donner et du recevoir ». L'ouverture à l'autre ne prend véritablement son sens que lorsqu'elle favorise la participation et la reconnaissance des capacités individuelles.

Sans détour

L'auteur applique cette réflexion à la jeunesse de la 7e région de l'Union africaine, ouverte aux jeunes du continent et de la diaspora. Il plaide pour une structure qui ne se limite pas aux consultations symboliques, mais dispose d'un véritable pouvoir d'initiative, de moyens d'action et d'une place effective dans les décisions. Sa crédibilité devra notamment reposer sur des critères de sélection objectifs, une évaluation publique des résultats et une obligation de rendre compte. Le renouvellement de la présidence de l'Union africaine constitue, dans cette perspective, un autre enjeu. Pour Abdou Samb, les initiatives engagées doivent survivre aux changements de dirigeants et s'inscrire dans la durée. Au fond, son message est sans détour ; l'Afrique ne transformera pas ses institutions en multipliant les discours sur la jeunesse. Elle y parviendra en lui donnant les moyens d'agir, de décider et de répondre de ses choix. L'Ubuntu peut nourrir cette ambition, mais seul le mérite peut empêcher la solidarité de se refermer sur les intérêts d'un clan.

Patrice ADJAHO

Azifair 200

Retrait immédiat d'un lot sur ordre de l'Abmed

L'Agence béninoise du médicament et des autres produits de santé (Abmed) a lancé une alerte sanitaire. Elle concerne un lot de l'antibiotique Azifair 200. Ce médicament est à base d'azithromycine. Il est dosé à 200 mg pour 5 ml. La décision de l'Agence fait suite à des tests de contrôle de qualité. Ces tests ont montré un problème. Par précaution, l'Abmed a donc décidé de rappeler le lot concerné.

Le lot porte le numéro CREL2511004A. Il s'agit d'une suspension buvable. Le produit est conditionné en flacon de 15 ml. Il a été fabriqué par la société NSN Healthcare Pvt. Ltd. L'Agence invite tous les établissements pharmaceutiques et toutes les formations sanitaires à retirer immédiatement ce lot de leurs stocks. Elle demande aussi de le retourner aux grossistes répartiteurs. Cette mesure vise à prévenir tout risque lié à l'utilisation du produit. Elle protège la santé des populations.

L'Abmed appelle les structures sanitaires et pharmaceutiques à respecter sans délai cette consigne de retrait. Elle rappelle que la sécurité des patients est une priorité absolue. Chaque acteur du secteur doit donc jouer sa partition. Les pharmaciens doivent vérifier leurs stocks. Les responsables des formations sanitaires doivent informer leur personnel. Les patients qui auraient ce produit chez eux doivent le rapporter en pharmacie. Il ne faut pas l'utiliser.



Azifair 200 est un antibiotique utilisé pour traiter certaines infections. Il ne faut pas prendre un lot suspect. La santé est un bien précieux. Elle mérite toute notre attention. Le rappel de ce lot est une décision responsable. Il vaut mieux prévenir que guérir. L'Abmed fait son travail de veille. Elle surveille les produits qui circulent dans le pays. Elle teste leur conformité. Quand un problème est détecté, elle prend des mesures. Ces mesures protègent la vie des Béninoises et des Béninois. L'Agence invite donc chacun à la vigilance. Les professionnels de santé doivent coopérer. Les patients doivent suivre les conseils.

Arnaud ACAKPO (Coll)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10
maep.infos @ gouv.bj
www.agriculture.gouv.bj

COMMUNIQUÉ RELATIF À LA PROTECTION DES CULTURES CONTRE LES ATTAQUES D'OISEAUX À DASSARI

Des attaques d'oiseaux, du genre Quélea, sur les cultures céréalières (riz, sorgho, mil) ont été signalées dans la commune de Matéri, arrondissement de Dassari, plus précisément dans les zones d'occupation contrôlées (ZOC) du parc de la Pendajari situées dans les localités de Pouri et de Dassari-centre avec un risque d'extension vers d'autres localités. Cette situation appelle à une mobilisation urgente et concertée en vue de préserver les récoltes et les moyens de subsistance des populations. Afin de limiter les dégâts et de protéger les récoltes, le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche invite les producteurs et les populations à prendre les premières mesures suivantes :

1. Assurer une présence continue et active dans les champs pendant la journée, grâce à des rotations entre producteurs. Cette surveillance collective vise à détecter rapidement l'arrivée des oiseaux et à intervenir sans délai ;
2. Organiser un effarouchement collectif et coordonné, par des cris, des battements de mains, des sifflets, des récipients sonores ou des rubans mobiles. Agir simultanément dans les exploitations voisines afin de limiter le déplacement des oiseaux d'un champ à l'autre ;
3. Observer, depuis les lieux accessibles et sûrs, la direction prise par les oiseaux en fin d'après-midi et signaler leurs lieux de regroupement aux agents agricoles ou aux autorités locales. Toute intervention sur ces sites devra être encadrée par les services compétents ;
4. Récolter sans retard les parcelles arrivées à maturité, avec les conseils des agents d'encadrement, puis mettre les récoltes à l'abri ;
5. Signaler en urgence aux agents d'encadrement toute nouvelle attaque, en précisant le village, la localisation des champs, les cultures concernées et l'importance des dégâts observés.

Les populations sont invitées à ne surtout pas utiliser de poisons, d'appâts empoisonnés ou de feux de brousse, et à ne pas abattre les arbres servant de refuge aux oiseaux.

Le Ministre appelle à la solidarité entre producteurs et à une collaboration étroite avec les services techniques.

Fait à Cotonou, le 08 novembre 2026

Pour le Ministre et par ordre,

Rép. du Bénin ★ Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche ★

Madeleine B. T. LAFIA MORA
Secrétaire Générale du Ministère

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

URGENCES

OPT Renseignements.....112
OPT International.....110
OPT Interurbain.....115
Actel.....114
Dérangement.....119
Police Secours.....117
Sapeurs Pompiers.....118
Brigade des Mineurs.....160
Ambulance.....21 301 760/21 300 506
SBEE Dépannage.....21 312 410
Météo.....21 301 402
CNHU H.K. Maga.....21 300 155
HOMEL Lagune.....21 313 128
Hôpital El-Fateh.....20 246 124
Jacquot-Psychiatrique.....21 301 044
Hôpital de Natitingou.....23 821 232
Centre Lazaret.....21 331 827
CHD Porto-Novo.....20 213 590
Hôpital de Djougou.....23 800 140
Centre Médical Parakou.....23 610 134
CHD Borgou.....23 610 721
Service National Paludisme.....21 330 891
Hôpital de Ouidah.....21 341 010
CHD Abomey.....22 500 061
SAMU.....20 212 266 (PN) / 21 307 336 (CTN)
CHD/MONO Lokossa.....22 411 590
Clinique «le Bon Samaritain».....21 300 510
Clinique Boni d'Akpakpa.....21 331 437/ 21 330 640
Clinique «Les Grâces» Bd Roi Guézo.....21 321 171
Clinique «La Providence».....21 323 534
Clinique Polyvalente «Mahuna».....21 301 435
Clinique Ophtamologique «La lumière».....21 300 488
Clinique Centrale.....21 321 997
Clinique «Maranatha».....21 311 967
Polyclinique «Zone des Ambassades».....21 333 030

PHARMACIES

Pharmacie VIE & SANTE.....21 311 988
Pharmacie PRINCIPALE.....21 313 215
Pharmacie ROND POINT.....21 302 709
Pharmacie ADECHINA.....21 326 215
Pharmacie JEANNE D'ARC.....
Pharmacie FIDJROSSE.....21 301 973
Pharmacie MENONTIN.....21 381 202
Pharmacie DANTOKPA.....21 301 872
Pharmacie de L'HABITAT.....21 331 759
Pharmacie SEGBEYA.....
Pharmacie St MARTIN.....21 331 559
Pharmacie AL'BARIKA.....21 610 649
Pharmacie LA GRACE.....21 612 472
Pharmacie Ste ADÈLE.....

STATIONS RADIO EN FM

Radio Gbêtin FM 88.1 Mhz.....
Océan FM 88.6 Mhz.....21 338 419
Collines FM 89 Mhz.....22 540 741
Rfi FM 90.0 Mhz.....
Royal FM 90.9 Mhz.....22 501 751
La Voix de l'Islam FM 91.2 Mhz.....21 315 178
Carrefour FM 91.7 Mhz.....22 511 606
Atlantique FM 92.2 Mhz.....
Adja Ouèrè FM 92.6 Mhz.....21 250 556
Star FM 94.3 Mhz.....21 326 765
Trait d'Union FM 95.3 Mhz.....90 938 402
Planète FM 95.7 Mhz.....21 303 593
Alléluia FM 96.5 Mhz.....20 226 803
Alliance FM 97 Mhz.....21 371 380
Ortb FM 98.2 Mhz.....21 301 096/ 21 301 437
Afrique Espoir FM 99.1 Mhz.....20 213 455
CAPP FM 99.6 Mhz.....21 335 225
Ado FM 100.0 Mhz.....21 380 271
Radio Imm. Conception FM 101 Mhz.....21 368 094
Radio Maranatha FM 103.10 Mhz.....21 325 323
Tokpa FM 104.3 Mhz.....21 316 132
Couffo FM 104.7 Mhz.....90 913 499
Golfe FM 105.7 Mhz.....21 326 844
Urban FM 106.9 Mhz.....23 613 646
Wêkê FM 107 Mhz.....20 213 840
Radio-Univers FM 108.0 Mhz.....

INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BÉNIN

BCEAO.....21 312 466
Continental Bank.....21 312 695
Cercle Communautaire Mutuelle.....21 313 704
Ecobank.....21 314 023
BIBE.....21 313 618
BOA.....21 313 228
CPEC.....21 385 007
Financial Bank.....21 313 100
Société Générale de Banques au Bénin...21 318 300
PAPME.....21 311 075
Vita Microbank.....21 312 623
PADME.....21 302 092
Banque Sahélo-Sahélienne.....21 318 707
African Investment Bank.....21 315 353
Banque Régionale de Solidarité.....
Banque Altantique du Bénin.....21 311 018

COMPAGNIES DE VOYAGE

NTS.....21 314 948
Air France.....21 301 815
Ethiopian Airlines.....21 310 718
Cathey Pacific.....21 310 897
Air Burkina.....21 316 828
Bénin Golf Tours.....21 300 404
Kénya Airways.....21 316 332
Afriqiyah.....21 310 528
Confort Lines.....21 315 815
Air Ivoire.....21 318 614
Afrique Airlines.....21 309 295
Ataman Tours.....95 859 813
Royale Air Maroc.....21 308 604
Air Sénégal.....21 336 819
CBM Voyage.....21 310 842
Toumat Air Tchad.....21 318 410

AMBASSADES

Allemagne.....21 312 967
Belgique.....21 301 875
Brésil.....21 305 527
Chine.....21 301 292
Corée.....21 309 540
Cuba.....21 315 297
Danemark.....21 303 862
Délégation de la Com. de l'UE.....21 312 617
Egypte.....21 300 842
France.....21 300 824
Ghana.....21 300 508
Haïti.....21 309 764
Libye.....21 300 452
Niger Siège : Face Hôtel de la plage.....
Nigeria.....21 301 142
Ordre de Malte.....21 312 373
Pays-Bas.....21 300 439
RDC.....21 309 178
Rép. Bolivarienne du Vénézuéla.....95 421 5 04
Russie.....21 312 834
Saint Siège.....21 300 357
Unité d'Appui au Prog. de la Coop. Can..21 302 479
USA.....21 300 650



PRESSE ÉCRITE

Point Média.....95 94 80 14
La source de l'info.....95 21 88 70 / 21 00 4071
L'Autre Vision.....95 714 067 / 90 987 285
La Nouvelle Génération.....97 876 894 / 90 934 319
Adjinakou.....20 220 676 / 95 556 905
Djakpata.....21 324 373 / 90 945 306
Dunya-Info.....95 960 075 / 90 048 994
Fraternité.....21 384 770 / 90 903 076
La Cloche.....97 982 889 / 97 440 403
La Gazette du Palais.....90 937 854 / 93 465 777
La Nouvelle Tribune.....21 383 488 / 90 026 551
La Presse du Jour.....90 929 075 / 21 305 175
La Pyramide.....97 443 981 / 95 058 406
La Relève.....97 601 326
La Tribune de la Capitale.....20 225 569 / 90 948 703
L'Action.....20 227 243 / 95 960 520
L'Aurore.....95 785 643
L'Autre Quotidien.....21 310 199 / 21 310 194
Le Challenge.....95 950 983 / 97 446 021
Le Confrère de la Matinée.....90 909 420 / 95 010 248
Le Génie.....97 697 923 / 95 868 856
Le Gongonneur.....90 947 672 / 97 762 170
Le Matin.....21 311 080 / 95 953 163
Le Matinal.....21 314 920 / 90 010 274
Le Nokoué.....
Le Nouvel Essor.....23 610 050 / 90 928 825
Le Pays.....21 331 009 / 95 342 920
Le Point au Quotidien.....21 381 213 / 90 916 945
Le Progrès.....21 325 273 / 95 953 373
Le Renouveau.....93 078 510 / 95 059 798
Le Républicain.....21 338 304 / 95 407 088
Le Télégramme.....21 333 213 / 97 980 599
Le Tropical.....20 227 241
L'Elite.....95 794 939 / 90 922 500
Les Echos du Jour.....21 331 833 / 97 472 234
L'Evénement Précis.....97 085 389
Libération.....97 256 112
L'Indépendant.....
L'Informateur.....97 448 340
Mutations.....97 443 563
Notre Temps.....95 967 563
Nouvelles Mutations.....90 967 073 / 97 443 563
Panorama.....97 444 639 / 95 455 617

TÉLÉVISIONS

ORTB(215.25 Mhz)
Route de l'Aéroport
BP 366 Cotonou
Tél. (229) 21 300 628

LC2 (655.25 Mhz)
Akpakpa Sodjèatimè
05 BP 427 Cotonou
Tél. (229)21 324 208/21 337 258

GOLFE TELEVISION (607.25 Mhz)
Immeuble La Gazette du Golfe
C/902 Sikècodji 03 BP 1624
Tél. (229)21 324 208/21 324 209 Fax: 21 325 226

CANAL 3 (639.25 Mhz)
Face Station Mènontin
02 BP 371 Cotonou
Tél.: (229) 21 384 770

QUELQUES MARCHÉS

Atacoro: Djougou, Bassila, Cobly, Monta, Tanéka-Koko, Tchabi-kouma, Kouaba

Borgou: Dérassi, Sokka, Banikoara, Gamia, Goumori, Sekèrè

Zou-Collines: Glazoué, Ikèmon, Covè, Dôme, Houandougon, Dan, Djidji, Houndjro, Savalou, Sèto, Za-Hla, Oumbèga, Savè

Atlantique: Cococodji, Pahou, Cocotomey, Kpassè, Tori-Gare, Kpanroun, Hadjanaho, Sékou, Tofo, Sey, Zè Ahihomey

Littoral: Tokpa, Gbogbanou, Ganhi

Ouémé: Adjarra, Ikpinlè, Azowlissè, Kétou, Pobè, Yko, Hozin

Mono: Agoué, Comè, Klouékanmey, Tchito, Kpinnou, Akodéha

SOCIETE

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

Dadah Bokpè Houézrèhouèkè

« La raison, école de vie »

Dans un monde agité où l'homme court sans cesse après l'apparence extérieure et néglige sa lumière intérieure, la raison demeure ce chemin discret qui relie le cœur à l'esprit. Dadah Bokpè Houézrèhouèkè invite à redécouvrir cette sagesse oubliée. À travers des exemples simples et concrets de la vie quotidienne, il montre comment l'intérieur et l'extérieur peuvent enfin se rejoindre pour laisser passer la lumière divine. Un enseignement précieux que chacun devrait méditer chaque jour avec attention.



« Aujourd'hui, je veux partager avec vous une réflexion simple sur la raison. Non pas la raison telle que le monde la comprend souvent, mais la raison comme un degré supérieur de l'être, comme un chemin qui relie le cœur et l'esprit, comme une lumière qui éclaire nos pas. Beaucoup d'hommes croient que la raison est une simple évaluation de l'esprit. Ils pensent qu'elle consiste à peser le pour et le contre, à décider entre avoir et ne pas avoir, entre devoir et pouvoir. Mais la raison est bien plus que cela car c'est avant tout écouter le divin. C'est laisser parler le cœur et accorder nos oreilles à ce qui vient d'en haut. Le supérieur est destiné à l'esprit, et l'esprit est destiné à la vie. Ce que l'homme a expérimenté du divin est ce qui constitue la raison dans son être.

Pour que la raison puisse s'activer en nous, il faut d'abord que l'intérieur et l'extérieur se rejoignent. L'homme ne peut pas être divisé. Prenons l'image du miroir. Quand un miroir est couvert de poussière, il ne reflète plus rien de clair. Il faut le nettoyer pour qu'il montre la vérité. Il en va de même pour l'homme. Quand ses pensées ne correspondent plus à ses paroles et à ses actes, il ne peut plus refléter la lumière. Mais quand l'intérieur et l'extérieur deviennent un, alors la raison peut naître et grandir.

Prenons un exemple simple et concret. Un enfant qui apprend à marcher tombe souvent. Ses parents ne le punissent pas pour chaque chute. Ils l'encouragent, le relèvent, le guident. L'enfant, lui, veut se lever et avancer. Il y a en lui un désir de marcher, mais aussi une nécessité de le faire pour grandir. Les parents souhaitent un enfant obéissant, mais l'enfant veut parfois se rebeller et trouver sa propre voie. C'est là que la raison doit intervenir. Elle crée un équilibre entre ce que l'enfant désire et ce qu'il doit faire parce que c'est nécessaire. Cet équilibre ne s'apprend pas en un jour. Il faut de la patience, de l'amour et de la guidance. Un enfant élevé uniquement selon la nécessité ne sera pas soumis. Un enfant élevé uniquement selon ses désirs ne fera pas ce que le Seigneur a créé pour lui.

De la même manière, l'adulte dépend de la raison. Beaucoup pensent qu'une fois devenus grands, ils n'ont plus besoin d'apprendre. Mais c'est une erreur. L'adulte apprend plus difficilement, mais il doit continuer à apprendre et à cultiver la raison. Regardez autour de vous. Combien de personnes souffrent d'obésité ou de diabète de type 2 ? Pourquoi le foie gras apparaît chez certains ? Parce que les gens n'ont pas appris la modération. La raison joue un grand rôle dans tout cela. Il faut se poser des questions simples. J'ai vraiment besoin de ce sucre ? Ce sucre nourrit mon corps ou il l'empoisonne ? Cela fait avancer ma vie ou cela me fait reculer ? La raison nous aide à choisir ce qui est bon pour nous, même quand nos désirs nous poussent dans une autre direction. Prenons encore l'exemple du cultivateur. Il prépare sa terre, choisit la bonne saison, arrose avec mesure et attend patiemment. S'il arrose trop, la plante pourrit. S'il n'arrose pas du tout, elle sèche. La raison est cette mesure juste entre trop et pas assez. L'homme qui cultive sa vie doit apprendre cette même mesure dans ses paroles, dans ses désirs et dans ses relations.

La raison est donc un chemin qui doit être appris et maîtrisé. C'est un exercice quotidien. Plusieurs fois par jour, nous rencontrons la raison si nous y regardons de près. Elle accompagne l'homme à chaque respiration. Il faut de la réflexion pour produire ce qui est supérieur. Telle est notre tâche sur Terre. Sans le cœur, l'esprit ne peut pas trouver son centre. L'esprit sans le cœur est comme une tempête qu'il faut apprivoiser. Le corps doit être façonné par la force de l'esprit. Quand l'homme utilise uniquement la force de la tête, le cœur n'a pas de place pour agir. Mais quand l'homme est prêt à accueillir le cœur, le divin peut circuler en lui et remplir son esprit. La raison doit être le centre entre la tête et le cœur. Un verre rempli ne peut plus être rempli davantage. Ce n'est que lorsqu'il est vidé qu'il peut être rempli à nouveau. Il en va de même pour la raison spirituelle. Si l'homme garde son esprit encombré de ses propres certitudes, il ne laisse pas de place au divin. Mais s'il accepte de se vider et de s'ouvrir, alors la lumière peut entrer et le remplir.

À l'origine, la raison n'était pas nécessaire. L'homme vivait en harmonie avec le divin et avec l'être supérieur. Tout était un. Mais quand la décadence est venue et que l'ombre s'est approchée de l'homme, la raison est devenue nécessaire pour lui rappeler la lumière supérieure. La raison est un chemin qui ramènera l'homme vers cette lumière. L'homme doit peser entre l'intérieur et l'extérieur, entre la nécessité et les désirs, afin d'expérimenter ce que l'être supérieur peut lui révéler. Aujourd'hui, l'homme cherche cette lumière. Il est affamé et assoiffé d'être. La raison est ce qui crée l'équilibre entre le haut et le bas, entre ce qui correspond à la nécessité et ce qui correspond au désir. Quand le supérieur et l'inférieur sont reliés et que l'homme vit en harmonie avec cela, tout devient plus facile pour lui. La raison est incontournable si l'homme veut se développer, car le divin l'a prévu ainsi. Le divin est présent et l'ombre doit céder lorsque le bas surgit. La nécessité est la paix. Le divin apporte la vérité et fait disparaître l'ombre.

Mes enfants de la vérité, la raison est un chemin qui doit être appris et maîtrisé. C'est un exercice quotidien. Plusieurs fois par jour, vous rencontrerez la raison si vous y regardez de près. Elle accompagne l'homme à chaque respiration. Il faut de la réflexion pour produire ce qui est supérieur. Telle est la tâche de l'homme sur Terre. Que cela vous apporte la vérité. Le divin est présent à chaque instant, si l'homme exerce son regard pour le percevoir. Que la paix, l'amour et la raison soient avec vous. »

UNE REFLEXION DE DADAH BOKPE HOUEZREHOUEKE

SPORT

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

Cryothérapie

L'allié caché des athlètes

Derrière les performances remarquables des sportifs de haut niveau se cache une réalité souvent ignorée du grand public : l'intensité des entraînements, l'enchaînement des compétitions et les sollicitations physiques auxquelles leurs organismes sont soumis. Pour maintenir leur niveau de performance, ces athlètes ne comptent pas uniquement sur les exercices physiques et la préparation technique. La récupération occupe également une place essentielle dans leur quotidien. Parmi les méthodes utilisées figure la cryothérapie, une technique qui consiste à exposer le corps ou certaines parties du corps au froid afin de favoriser la récupération. Si elle suscite un intérêt grandissant dans le milieu sportif, son accès et ses conditions d'utilisation restent toutefois des défis.

Le public admire généralement les sportifs pour leur endurance, leur puissance, leur rapidité et leur capacité à repousser leurs limites. Pourtant, derrière chaque prestation sportive se trouvent des heures d'entraînement, des efforts physiques considérables et parfois des douleurs musculaires difficiles à supporter. Dans les disciplines comme le handball, le football, le basketball ou encore l'athlétisme, les athlètes sont régulièrement soumis à des efforts intenses. Les accélérations, les sauts, les changements de direction, les contacts physiques et les répétitions de mouvements sollicitent fortement les muscles et les articulations. Dans ces conditions, la récupération devient une composante indispensable de la préparation sportive. Elle permet à l'organisme de retrouver progressivement ses capacités après l'effort et de se préparer aux prochaines sollicitations. Sommeil, hydratation, alimentation adaptée, massages, étirements et soins spécialisés constituent quelques-unes des stratégies mobilisées pour accompagner ce processus.

Parmi les techniques de récupération utilisées dans le sport figure la cryothérapie. Ce terme désigne l'utilisation du froid à des fins thérapeutiques ou de récupération physique. Dans le sport de haut niveau, elle peut prendre différentes formes. Il existe notamment la cryothérapie corps entier, qui consiste à exposer brièvement le corps à un froid extrêmement intense dans une cabine ou une chambre spécialisée. Les températures peuvent varier de -60 °C à -195 °C, selon les équipements et les protocoles utilisés. Les séances durent généralement quelques minutes.

Une autre méthode consiste à immerger le corps dans de l'eau froide, tandis que la cryothérapie locale cible une zone précise à l'aide d'une application de froid. L'objectif recherché est notamment de contribuer au soulagement de certaines douleurs musculaires et d'améliorer la sensation de récupération après des efforts physiques importants. Le froid provoque différentes réactions physiologiques, notamment une diminution temporaire de la circulation sanguine dans les zones exposées.

Mais au-delà de ces explications, comment les athlètes vivent-ils concrètement cette expérience ?

Pour mieux comprendre les sensations ressenties avant, pendant et après une séance de cryothérapie, nous avons recueilli les témoignages de deux athlètes béninois. Pour Monique Vinney Menguene Edanga, l'internationale Camerounaise évoluant à ASPAC HBC, la récupération « par le froid est une expérience qui se déroule en plusieurs étapes. » Avant la séance, après une succession de séances d'entraînement, le corps est généralement soumis à une importante fatigue, qui peut se manifester aussi bien sur le plan musculaire que physique et mental. Selon elle, une séance de cryothérapie peut alors contribuer à favoriser la récupération de l'organisme et à atténuer les effets des efforts physiques accumulés.

Pendant la séance, le contact du corps avec l'eau glacée provoque une réaction immédiate. L'athlète décrit cette sensation comme un véritable choc thermique, qui déclenche plusieurs réactions physiologiques et psychologiques. « Le corps semble perdre toute sensibilité et on a l'impression que le sang ne circule plus. Tout devient raide et glacé. Les douleurs semblent disparaître. On ressent alors des engourdissements, des picotements et des fourmillements à la surface de la peau », explique-t-elle tout en ajoutant « Après la séance, les sensations évoluent progressivement. À la sortie du bain de glace, le corps paraît plus léger, même si une sensation de fraîcheur persiste pendant quelques minutes, le temps que l'organisme retrouve progressivement sa température habituelle. » Marthe Gogbe, Ivoirienne pivot de l'ASPAC HBC abonde dans le même sens en évoquant également une diminution des courbatures, de la fatigue physique et des douleurs musculaires. Elle décrit cette étape comme un moment durant lequel le corps entre dans une phase de récupération.

De son côté, Joël Ahossi gardien de but de Flowers hbc, reconnaît ne pas particulièrement apprécier cette méthode de récupération, même si elle estime qu'elle fait partie des contraintes liées à son statut d'athlète professionnel. « Personnellement, je n'aime pas beaucoup les séances de cryothérapie, mais elles s'imposent parfois à moi en ma qualité d'athlète professionnel. Pour mieux supporter ces séances, j'ai mes petites astuces : soit je pense à autre chose. »



Pour Eric Ahossou, capitaine de Flowers HBC, la cryothérapie représente avant tout une épreuve de résistance physique et mentale. « Au début, c'est vraiment difficile. Dès que le corps entre en contact avec l'eau glacée, on ressent immédiatement le froid. Les premières secondes sont les plus compliquées, car il faut réussir à contrôler sa respiration et à garder son calme. Mais avec le temps, on apprend à mieux supporter cette sensation. Après la séance, je ressens une certaine légèreté et une diminution des tensions musculaires. C'est une méthode qui demande beaucoup de courage, mais qui fait partie des moyens de récupération auxquels certains sportifs ont recours », témoigne-t-il.

Rachidath Karimou de Adjidja HBC confie que l'intérêt de la cryothérapie se remarque surtout après les séances d'entraînement particulièrement intenses. « Après plusieurs heures d'entraînement ou une compétition, les muscles sont souvent très sollicités. On ressent des courbatures, des douleurs et parfois une grande fatigue. La cryothérapie n'est pas forcément agréable pendant la séance, mais après, je ressens progressivement une sensation de fraîcheur et de détente. Elle m'aide à mieux vivre les périodes de récupération et à retrouver de meilleures sensations physiques avant les prochaines séances d'entraînement », explique-t-elle.

Pour les sportifs qui en font usage, la cryothérapie peut représenter un moyen supplémentaire d'accompagner la récupération, particulièrement lorsque les entraînements et les compétitions s'enchaînent. Certaines recherches scientifiques rapportent une diminution des douleurs musculaires ressenties après l'effort, notamment avec l'immersion en eau froide. En revanche, les preuves concernant l'amélioration systématique des performances et la récupération complète de l'organisme restent variables selon les méthodes utilisées. La cryothérapie ne constitue donc ni une solution miracle ni un remplacement du repos, du sommeil et d'une bonne alimentation. Son utilisation nécessite également des précautions. L'exposition au froid extrême ne convient pas à tout le monde. Un encadrement professionnel, une évaluation préalable de l'état de santé et le respect des protocoles de sécurité sont indispensables pour limiter les risques.

La cryothérapie est-elle un luxe ou une nécessité pour les sportifs africains ?

Si les techniques modernes de récupération sont de plus en plus présentes dans certains environnements sportifs professionnels, leur accessibilité demeure une véritable question, notamment dans plusieurs pays africains. Au Bénin, où de nombreux sportifs évoluent dans des conditions matérielles parfois limitées, la question des infrastructures de récupération mérite une attention particulière. Les athlètes sont souvent davantage accompagnés dans leur préparation physique et technique que dans la mise en place de dispositifs spécialisés de récupération. Pourtant, comment exiger d'un sportif qu'il maintienne un niveau de performance élevé lorsque les moyens nécessaires à sa récupération ne sont pas suffisamment pris en compte ? Investir dans la performance ne devrait pas uniquement signifier investir dans les équipements d'entraînement et les compétitions. Cela devrait également inclure la prévention, le suivi médical et l'accompagnement de la récupération des athlètes. Il ne s'agit pas nécessairement de rendre la cryothérapie accessible à tous les sportifs, mais de promouvoir une meilleure connaissance des différentes méthodes de récupération et de favoriser leur prise en compte dans les politiques de développement sportif.

Au-delà des médailles, des trophées et des records, le sport de haut niveau repose sur un équilibre entre effort, récupération et préparation. La performance ne se construit pas uniquement dans les salles d'entraînement ou sur les terrains de compétition. Elle se prépare aussi dans les moments où le sportif permet à son corps de retrouver ses capacités. La cryothérapie illustre cette évolution des méthodes d'accompagnement des athlètes. Elle rappelle surtout une vérité essentielle : prendre soin du corps après l'effort fait pleinement partie du travail du sportif. Car, finalement, performer, c'est aussi savoir récupérer.

Milca Bona Gani KINNOU

SOCIETE

Après plus de cinq ans de service au Mes

Garba Ayouba passe le relais à Richard Venance Gandaho

La cérémonie de passation de services au ministère de l'Enseignement secondaire (Mes), tenue vendredi 6 novembre 2026 à la Cité ministérielle, a permis de mettre en lumière le bilan du directeur de cabinet sortant, Garba Ayouba, et les ambitions de son successeur, Richard Venance Gandaho. Il prend ainsi les commandes du cabinet du Mes, avec la continuité comme boussole.



Une responsabilité s'achève, une autre commence. Vendredi 6 novembre 2026, à la Cité ministérielle, le ministère de l'Enseignement secondaire (MES) a vécu un moment important de sa vie administrative avec la passation de services entre Garba Ayouba, directeur de cabinet sortant, et Richard Venance Gandaho, son successeur. Une cérémonie à la fois solennelle et chargée d'émotion, où le bilan, la reconnaissance et les perspectives se sont harmonieusement entremêlés. Après cinq ans, neuf mois et quatorze jours passés à la tête du cabinet, Garba Ayouba a quitté ses fonctions en dressant le bilan d'une mission qu'il estime accomplie avec engagement et abnégation. De la régularité du fonctionnement administratif à la gestion des ressources humaines, en passant par le suivi des examens nationaux et l'accompagnement des structures déconcentrées, il a énuméré les chantiers auxquels il a pris part. Il a particulièrement évoqué la continuité du service public assurée après le décès de l'ancien ministre Kouaro Yves Chabi, en février 2025. Sur le plan pédagogique, le directeur sortant a mis en exergue les résultats enregistrés en 2025, avec 77,25 % de réussite au BEPC et 73,02 % au baccalauréat. Il a également souligné sa contribution au déploiement des aspirants au métier d'enseignant et à l'amélioration du suivi des performances pédagogiques. Au moment de tourner cette page, ses remerciements sont allés aux autorités, à ses collaborateurs, à sa famille et à tous les acteurs de l'éducation. Son message à son successeur est sans équivoque « réussir cette mission exige la collaboration de tous ».

Prenant la parole, Richard Venance Gandaho n'a pas dissimulé son émotion. Après un hommage aux anciens collaborateurs du ministère disparus, il a exprimé sa reconnaissance au chef de l'État et au ministre pour la confiance placée en lui. Conscient des enjeux liés à l'éducation de la jeunesse, il a présenté cinq exigences devant guider son action, entre autres, la cohérence de la coordination ministérielle, le suivi efficace des décisions, le dialogue institutionnel, la culture de la performance et la rigueur éthique. Il a notamment promis de ne confondre ni autorité et autoritarisme, ni exigence et rigidité. Une manière d'affirmer sa volonté de privilégier un management fondé sur l'écoute et la responsabilité partagée.

Au nom du ministre empêché, le secrétaire général, Cyrille Aïnamon, a salué les services rendus par le directeur sortant et souhaité la bienvenue au nouveau responsable. Son intervention a donné à la cérémonie sa portée institutionnelle : reconnaître les mérites de celui qui s'en va, soutenir celui qui arrive et maintenir l'administration dans sa dynamique. Il a exhorté les cadres et agents à préserver les acquis, à renforcer la cohésion et à faire primer l'intérêt supérieur de l'école béninoise. En somme, au-delà du changement de titulaire au poste du directeur de cabinet du Mes, le défi demeure de faire de l'administration un véritable levier d'amélioration de la qualité de l'éducation. Et Richard Venance Gandaho est désormais attendu sur le terrain de l'action et des résultats.

Patrice ADJAHO

SOCIETE

Campagne cotonnière 2026 2027

Le numérique, nouveau moteur de l'or blanc béninois

Le coton béninois change de visage. Pour la campagne qui s'ouvre en 2026 2027, l'État ne parle plus seulement de sacs, de graines et de camions. Il parle de données, de cartes numériques et de téléphones qui conseillent le paysan au bon moment. La fibre blanche, longtemps moteur des exportations, veut retrouver sa place sur le marché mondial.

Il faut dire que les saisons passées ont laissé des traces. La pluie arrive tard ou trop fort. La terre s'épuise. Les insectes, surtout les jassides, attaquent les plants. Les machines manquent. Le pays a produit 533 112 tonnes lors de la campagne précédente, alors qu'il dépassait autrefois 700 000 tonnes. Cette chute a réveillé les consciences.

Alors, l'idée neuve est simple. Il s'agit selon la Flamme du Golfe de laisser les chiffres parler. Une plateforme numérique verra le jour dans le cadre d'un programme pilote de protection sociale. Elle permettra de repérer chaque producteur, de dessiner la position exacte de son champ, de suivre les travaux jour après jour, de vérifier où vont les engrais et de connaître les vrais rendements. Le conseil agricole passera aussi par les outils modernes et par l'intelligence artificielle.

Pour le paysan, cela veut dire quoi au juste ? Recevoir un message qui prévient que son champ manque d'eau, que les insectes arrivent ou qu'il faut telle dose d'engrais pour sa parcelle. Cela veut dire être bien connu, compté et mieux écouté. Pour les encadreurs, cela signifie se rendre là où le besoin est réel, au lieu de disperser leurs forces sur plusieurs fronts. Ainsi, chaque intervention devient plus utile, plus précise et plus proche des vraies réalités du terrain.

Le gouvernement ne s'arrête pas à l'écran. Il ajoute la maîtrise de l'eau, la réparation des sols fatigués, les semences qui donnent plus, la mécanisation de nouvelle génération, un programme d'un million de



citernes dans les zones cotonnières pour affronter les poches de sécheresse, et l'usage à grande échelle des biofertilisants ionisants qui aident la plante à mieux absorber sa nourriture.

Les objectifs sont clairs. L'Association interprofessionnelle du coton annonce 602 773 tonnes pour la campagne qui vient, soit environ 13% de plus. Le président Romuald Wadagni vise plus loin encore, avec 700 000 tonnes et une prime de 10 francs par kilogramme aux producteurs si le pays y arrive. Une promesse qui met du feu dans les cœurs.

En même temps, la commercialisation d'après la même source se sécurise. Le 21 septembre 2026, l'Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle qualité a commencé à vérifier les bascules et les ponts bascules des usines d'égrenage, pour que le poids affiché soit le poids réel et que la confiance revienne entre le champ et l'usine. Les prix d'achat sont fixés. Le kilogramme de coton conventionnel de premier choix reste à 300 francs, le second choix à 250 francs. Pour le coton biologique, on parle de 360 francs et de 310 francs. Le Bénin ne veut donc pas seulement produire plus. Il veut produire mieux, avec des outils plus justes, des sols plus vivants et des producteurs mieux accompagnés face au climat qui change. La blancheur du coton passera désormais aussi par la lumière des écrans.

Damien TOLOMISSI

SOCIETE

Modernisation du foncier au Bénin

Terra Bénin et PPMEC II officiellement lancés

Avec le lancement conjoint de Terra Bénin et du PPMEC II, le gouvernement entend donner une nouvelle dimension à la réforme foncière. Soutenus par la Banque mondiale et les Pays-Bas, ces deux programmes ambitionnent de renforcer la couverture cadastrale, de sécuriser les droits de propriété et de faire du foncier un véritable levier de développement.



Le Bénin entend franchir un nouveau cap dans la maîtrise et la sécurisation de son patrimoine foncier. À Cotonou, vendredi 6 novembre 2026, le ministre délégué chargé des Finances et de la Microfinance, Nicolas Yenoussi, a officiellement lancé Terra Bénin et le Projet de participation à la mise à l'échelle du cadastre national, deuxième phase (PPMEC II). Deux initiatives qui traduisent la volonté des autorités de consolider les réformes engagées et d'étendre progressivement la couverture cadastrale à une part importante du territoire national. La cérémonie a mobilisé les responsables de l'Agence nationale du domaine et du foncier (ANDF), les représentants des partenaires techniques et financiers ainsi que plusieurs acteurs institutionnels. Pour le directeur général de l'ANDF, Xavier Zola, ce lancement constitue une étape importante dans la construction d'une administration foncière plus efficace. Il a rappelé que la sécurisation des droits liés à la terre demeure une condition essentielle à la confiance sociale et à la stabilité des relations entre citoyens.

Conçu sur dix ans, avec une première phase de cinq ans, Terra Bénin entend donner une nouvelle ampleur aux opérations cadastrales. Selon les explications de Fabrice Gilles Kossou, chef du département Cadastre, opérations et informations foncières, quatorze communes sont concernées par cette première étape : Natitingou, Bèmbèrèkè, Ouessè, Kétou, Dassa-Zoumè, Savalou, Djidja, Aplahoué, Abomey, Kouékanmè, Lokossa, Ouidah, Kpomassè et Adjohoun.

Objectifs considérables

Les objectifs annoncés sont considérables. Il est notamment prévu d'enregistrer au moins 1,5 million de parcelles et de délivrer un million de certificats d'enregistrement au cadastre. À ces opérations s'ajoutent le renforcement des capacités de l'ANDF, de l'Institut géographique national (IGN) et des structures communales intervenant dans la gestion foncière. La modernisation de la plateforme e-Foncier Bénin figure également parmi les chantiers prioritaires. Ainsi, le programme ambitionne d'étendre sa couverture à quarante-quatre communes et de contribuer à la délivrance de quatre millions de certificats d'enregistrement. Pour Karine Bachongy, représentante résidente de la Banque mondiale au Bénin, l'intérêt de cette initiative se mesure aussi à ses retombées humaines et économiques. Des droits fonciers mieux établis offrent aux familles une plus grande tranquillité, tout en facilitant les investissements et en réduisant les risques de conflits. Les femmes et les jeunes, souvent confrontés à des difficultés d'accès sécurisé à la terre, figurent également parmi les bénéficiaires attendus.

Le PPMEC II dans la continuité des acquis

Le second programme vient compléter cette dynamique. Soutenu par le Royaume des Pays-Bas, le PPMEC II s'appuie sur les résultats des interventions engagées depuis 2018-2019. L'ambassadeur néerlandais, Joris Jurriëns, a rappelé les avancées obtenues grâce à ce partenariat, notamment le développement de la plateforme numérique cadastrale, la couverture intégrale des villes de Cotonou, Parakou et Porto-Novo et le recensement d'environ 644 000 parcelles. Pour cette nouvelle phase, les interventions prévoient la couverture intégrale de six communes ainsi qu'un accompagnement technique de l'ANDF et de l'IGN dans douze autres. La mise en synergie des deux programmes, avec le concours de la Banque mondiale, devrait porter à cinquante-six le nombre de communes couvertes, soit près des deux tiers des communes du pays.

Au-delà des objectifs techniques, Nicolas Yenoussi a insisté sur la nécessité d'une mise en œuvre concertée. Pour le ministre, la réussite de cette politique repose sur la coordination des institutions, l'implication des collectivités territoriales et la mobilisation des partenaires. Il a particulièrement attiré l'attention sur l'importance de la communication de proximité, de l'écoute des populations et du traitement rigoureux de leurs observations et réclamations. Un rappel qui souligne une réalité : un cadastre performant ne se construit pas uniquement à partir de cartes, de relevés topographiques et de plateformes numériques. Il suppose aussi la confiance des citoyens et leur adhésion aux opérations menées sur le terrain. Avec Terra Bénin et le PPMEC II, le Bénin dispose désormais de nouveaux instruments pour accélérer la transformation de son système foncier. Reste à traduire les ambitions annoncées en résultats concrets, afin que la sécurisation de la propriété cesse d'être une préoccupation pour de nombreuses familles et devienne un acquis durable au service du développement national.

Patrice ADJAHO

Gaskiyani info

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"
Autorisation N° 304-22/HAAC/PT/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS * 5ème année. Tél.: (00229) 67 123 636
E-mail: gaskiyaniinfo@yahoo.com

SIÈGE ET ADMINISTRATION

Agla Akplomey Dépôt légal N° 12376 du 20 Août 2020* Bibliothèque Nationale du Bénin * 3ème Trimestre * ISSN: 1840-9938
Site web: gaskiyani.info

Director Editorial
1-Pierre MATCHOUDO
2-Ouorou-Asso BABERI

Directeur de Publication
Damien TOLOMISSI
0197909685

Secrétaire
Merveille **METOLI**
67123636

Rédaction
-Patrice **ADJAHO**
-Robert **KEKELY**
-Bruno **AGASSOUNON**
-Arnaud **ACAKPO**
-Etienne **YEMADJE**
-Fidèle **AKODODJA**

Maquette & Graphisme
Hugue **AGONKAN** (01 40 36 30 30)

Illustrations
Jeannot HOUENOU

Correction
-Pierre MATCHOUDO
-Ouorou-Asso BABERI

Service Commercial

Responsable
Reine YETONGNON
01 67 123 636

Imprimerie
IMPRIMERIE DRACAENA
ZOGBO NON LOIN DU CEG
Tél: 01 96 878 435
1500 Exemplaires


KEMI
HOME ART
ART DE LA TABLE
edo@kemiha.fr
+33 6 95 70 70 18